

## Les Déodatien chez eux



Le Déodatien Julien Crovisier s'est imposé en solitaire hier.

### ■ GRAND PRIX DE VANIFOSSE (Ufolep), hier.

**SAINT-DIÉ.** La montée de la Combe a favorisé la sélection naturelle de la course même si l'arrivée s'est déroulée en peloton pour les 4e catégories. C'est le Gérardmois Yannick Gangloff qui s'est imposé devant Serge Emmendoerfer (EC Fave). En 3e catégorie, le scénario était différent avec une échappée de trois coureurs constitués de Vandekerhove (Anould), Boillot (Vologne) et Delfosse (Gérardmer). C'est le premier nommé qui remportait sa première victoire de l'année à domicile.

En 1ère et 2e catégorie, le peloton s'est scindé en deux sous l'impulsion de Julien Crovisier (JECDE). Ce qui a permis à une dizaine de coureurs de se retrouver en tête dont deux pensionnaires de 2e catégorie, avec plus de 2'30 d'avance. Ce qui donnait une belle lutte entre le Déodatien Valentin (JECDE) et l'Alsacien Blanchong (Saverne), remportée par le premier cité.

Il restait donc les têtes d'affiches des courses de Vanifosse, organisées par le VS Anould, qui permettaient aux nombreux spectateurs d'assister à un beau bras de fer en première catégorie. Cette dernière était négociée au sprint. C'est Julien Crovisier de la JECDE qui se montrait

le plus costaud en prenant le meilleur sur son camarade de club, Nourdin.

Il est à noter chez les féminines que la Meurthe-et-Mosellane, Charlene Mathieu (Varangéville) s'est imposée devant la Déodatienne Aurélie Perry et la Stéphanoise Emilie Abel.

### Les classements

**1ère catégorie :** 1. Crovisier J., Saint-Dié ; 2. Nourdin T., Saint-Dié ; 3. Housseaux J., Villers-les-Nancy ; 4. Gottlieb S., Badonvillers ; 5. Clabau P., Anould ; 6. Lalevée J., Anould ; 7. Martin F., Gérardmer ; 8. Lalevée J., Anould ; 9. Choquet D., Bucheres ; 10. Balland V., Saint-Dié.

**2e catégorie :** 1. Valentin F., Saint-Dié ; 2. Blanchong A., Saverne ; 3. Pétor S., Saint-Dié ; 4. Pink P., Raon ; 5. Chape L., Saint-Dié ; 6. Fillol J.M., Chammes ; 7. Pahoffer B., Raon ; 8. Harmand D., Anould.

**3e catégorie :** 1. Vandekerhove J., Anould ; 2. Boillot F., Vologne ; 3. Delfosse N., Gérardmer ; 4. Antoine M., Gérardmer ; 5. Boulanger R., Saint-Dié ; 6. Guenard L., Saint-Dié ; 7. Morel J., Cheniménil ; 8. Pradel J.Y., Golbey ; 9. Valdenaire J.C., La Bresse ; 10. Fouche C., La Bresse ; 11. Noël D., Taintrux ; 12. Claude J.P., Badonvillers ; 13. Hoerner C., Anould ; 14. Hoff F., Saverne ; 15. Nivoix E., Creutzwald.

**4e catégorie :** 1. Gangloff Y., Gérardmer ; 2. Emmendoerfer S., EC Fave ; 3. Reurnay G., Saint-Dié ; 4. Herrbach J.L., Badonvillers ; 5. Delcroix D., Conflans ; 6. Perrin J., Saint-Dié ; 7. Jacquot Y., Vologne ; 8. Nau C., Anould ; 9. Schwartz J., Mont-sur-Meurthe ; 10. Hugonnier P., Raon ; 11. Steib J.P., Saverne ; 12. Nicot S., Gérardmer ; 13. Legay E., Badonvillers ; 14. Recchia M., Mont-sur-Meurthe ; 15. Poirot M., Dompierre ; 16. Masson D., Anould ; 17. Gros G., Anould ; 18. Gehant M., Cheniménil ; 19. Picoche H., Epinal ; 20. Lalevée B., Raon.

**Féminines :** 1. Mathieu C., Varangéville ; 2. Perry A., Saint-Dié ; 3. Abel E., Saint-Etienne ; 4. Claudel J., Saint-Dié.

**Cadets :** 1. Lesaffre M., Saint-Dié ; 2. Laurent M., Saint-Dié ; 3. Clair M., Anould ; 4. Gros L., Raon.